

**Conseil de sécurité**Distr.
GENERALES/22484
11 avril 1991
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

**LETTRE DATEE DU 11 AVRIL 1991, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR
LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES**

D'ordre de mon gouvernement et comme suite aux lettres que je vous ai adressées précédemment, dont la dernière était datée du 8 avril 1991, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance de nouveaux incidents constituant de la part de l'Iran des violations de l'accord de cessez-le-feu intervenu entre l'Iraq et l'Iran et une ingérence flagrante dans les affaires intérieures de l'Iraq, à savoir :

1. Le 3 mars 1991, à 3 heures, quatre infiltrateurs ont tenté de pénétrer sur le territoire iraquien à partir du territoire iranien dans le secteur de Badrah, dans la province de Diyala, à bord d'une camionnette blanche portant le numéro 51565 (Sulaymaniyah); ils ont échangé des coups de feu avec les gardes frontière iraquiens. L'un des infiltrateurs a été tué et les autres se sont enfuis. Quatre-vingt-seize fusils Kalashnikov et 63 chargeurs ont été trouvés ainsi qu'une machine à écrire à clavier arabe.
2. Le 4 mars 1991, à 9 heures, un groupe d'infiltrateurs a encerclé le second poste de gardes frontière de la région d'Al-Shayb, dans la province de Maysan, et a réussi à occuper plusieurs positions.
3. Le 6 mars 1991, à 8 heures, un groupe d'infiltrateurs venant de la ville iranienne de Khosrow a attaqué le poste de garde iraquien de Mundhiriyah, dans la province de Diyala, ainsi que le poste des gardes frontière, l'ensemble de leurs bâtiments et leurs logements et le poste de douane. Trois officiers et 12 sous-officiers et hommes de troupe appartenant au corps des gardes frontière de Mundhiriyah ont été fait prisonniers. A la même heure, le poste de douane de Khanaqin et d'autres quartiers officiels dans la ville de Khanaqin ont été attaqués par des infiltrateurs venus d'Iran au nombre d'environ 150 dans des véhicules militaires.
4. Le 6 mars 1991, à 19 h 30, le quartier général d'un détachement de gardes frontière dans la province de Wasit a été attaqué par des infiltrateurs venus d'Iran, qui ont réussi à faire 20 prisonniers parmi les hommes du détachement.

5. Le 9 mars 1991, à 12 h 30, un groupe d'infiltrateurs venus d'Iran, au nombre d'une quinzaine ont attaqué les gardes frontière iraqiens près du carrefour des routes de Fakkah, de Bazargan et de Shayb dans la province de Maysan. Les forces iraqiennes ont réussi à tuer 11 des infiltrateurs et à détruire le véhicule dans lequel ils se déplaçaient, qui était l'un de ceux portant les mots "Forceu Hakim". A 15 h 20, les infiltrateurs, au nombre d'environ 300 personnes armées, ont de nouveau attaqué l'endroit mentionné ci-dessus et, après s'être battus avec nos troupes qui se trouvaient sur place, ont réussi à se rendre maîtres du carrefour. A la même heure, un détachement d'infiltrateurs d'environ 500 personnes armées a attaqué le poste frontière iraqien de Shayb et a réussi à s'en rendre maître à 16 h 50.
6. Le 10 mars 1991, à 14 heures, les infiltrateurs ont réussi à passer sur la rive est de la Diyala et, à 15 heures, à se rendre maîtres du pont de Dabbabah.
7. Le 11 mars 1991, quatre soldats iraniens qui s'étaient infiltrés près du poste frontière d'Ali, dans la région de Naft Khaneh, dans la province de Diyala, ont été arrêtés.
8. Le 11 mars 1991, à 12 h 20, des infiltrateurs ont attaqué la ville de Khanaqin du côté d'Imam Baba Mahmud et d'Al-Nahr.
9. Le 12 mars 1991, à 13 h 15, un hélicoptère iranien a survolé à basse altitude le poste de garde de Chelat à l'intérieur des frontières de l'Iraq, dans la province de Maysan, pendant une durée de cinq minutes, puis est retourné en territoire iranien. A 14 heures, le même jour, les Iraniens ont ouvert le feu sur des gardes frontière iraqiens à proximité de la borne frontière 50. Trois véhicules ont été endommagés.
10. Le 15 mars 1991, les infiltrateurs ont eu des accrochages avec les troupes iraqiennes aux postes frontière suivants : Sayhah, Arafat, Tariq Ibn Ziyad, Ziyada, Qutaybah et Karmashiyah.
11. Le 19 mars 1991, à 23 h 30, des troupes iraniennes ont tiré à diverses reprises sur les positions avancées des postes frontière iraqiens dans la province de Oiyala avec des armes diverses : mortiers, roquettes de 107 mm et mitrailleuses.

Ces violations commises par les Iraniens ainsi que les autres violations mentionnées dans nos lettres précédentes et celles qui restent à découvrir confirment la pleine responsabilité du Gouvernement iranien pour tous les dommages subis par l'Iraq par suite de ces violations.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Abdul Amir AL-ANBARI